



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gouvernement

Question au Gouvernement n° 2644

Texte de la question

COHÉRENCE DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT

M. le président. La parole est à M. Michel Piron, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Michel Piron. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Plusieurs députés du groupe UMP . Il est parti !

M. Michel Piron. Lors de votre déclaration de politique générale prononcée ici même le 16 septembre dernier, monsieur le Premier ministre, vous nous rappeliez le mot de Pierre Mendès-France : « Gouverner, c'est choisir ». Mais quels choix avez-vous donc faits depuis six mois ?

Plusieurs députés du groupe UMP . Aucun !

M. Michel Piron. S'agissant des contraintes qui pèsent sur le travail, entre les mesures de janvier qui simplifient la vie des entreprises – c'est vrai – et l'instauration d'un compte pénibilité qui la complique – c'est encore vrai –, où est la cohérence ? Quel est votre choix ?

S'agissant du logement, entre un meilleur ciblage des aides à la construction et l'annonce de la suppression possible des aides à l'accession sociale à la propriété, où est la cohérence ? Quel est votre choix ?

S'agissant de la santé, entre le renforcement du service public hospitalier promis dans la prochaine loi et la suppression de 22 000 postes à l'hôpital d'ici à 2017, où est la cohérence ? Quel est votre choix ?

S'agissant de la réforme territoriale, là où l'on attendait un rapprochement entre régions et départements, l'agrandissement de régions aux compétences à peine accrues renforcera tout au contraire le rôle de départements aux compétences quasi maintenues. Où est la simplification dans le maintien de cet empilement ? Là encore, quel est votre choix ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Vous l'avez bien compris, monsieur le Premier ministre : faute de choisir, vous additionnez les mesures les plus contradictoires, qui répondent peut-être aux contradictions de votre majorité mais qui rendent ainsi votre politique illisible, voire décourageante pour nombre de nos concitoyens.

M. Marc Le Fur. Très bien !

M. Michel Piron. Aussi, ma question est double : avez-vous, monsieur le Premier ministre, le pouvoir d'arbitrer ?

Et si oui, en avez-vous encore la volonté ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

M. Christian Jacob. Personne ne veut répondre !

M. le président. Compte tenu de la complexité de la question, la parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. (*Sourires.*)

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Mes collègues et moi-même nous sommes concertés pour décider si nous n'allions pas vous répondre en chœur. (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

M. Philippe Vigier. Rendez-nous le Premier ministre !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. La cohérence, sur laquelle vous insistez, est certes nécessaire, mais face à la diversité des sujets que vous avez abordés – en dressant parfois des oppositions factices et disproportionnées –, il me faudrait bien plus de deux minutes pour répondre à vos interrogations. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Maurice Leroy. C'est une promotion, monsieur Le Guen ?

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Je veux simplement vous dire, monsieur Piron, que les têtes de chapitre que vous avez évoquées constituent certains des axes principaux sur lesquels le Gouvernement s'est engagé et pour lesquels il a obtenu la confiance voici près d'un an. Le Gouvernement respecte ses engagements point par point, qu'il s'agisse de la maîtrise de la dépense publique, de la simplification des procédures, des relations entre les citoyens et l'État ou entre les citoyens et les entreprises. Sur tous ces sujets, nous avançons avec détermination. (*Exclamations persistantes sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Franck Riester. Vous ramez !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Vous avez vous-même, monsieur Piron, participé au débat sur la loi Macron. Malgré le vote que vous avez, comment dire... (*Huées sur les bancs des groupes UMP et UDI.*), malgré le vote, disais-je, que vous avez émis, vous savez fort bien combien les dispositions de ce texte vont dans le sens de la simplification et de l'efficacité économique. (*Vives exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

M. le président. Je vous en prie, chers collègues.

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Je pourrais aussi évoquer les mesures adoptées en matière de politique du logement, qui relancent la politique de construction.

En clair, monsieur le député, sur tous ces sujets, la majorité est à l'œuvre et avance avec détermination. Le redressement est en marche ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC – Huées sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Piron](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2644

Rubrique : État

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mars 2015](#)